



## Compte rendu de la réunion du Comité d'orientation national de la santé et de la sécurité au travail (CONSST), 5 novembre 2014

159, promenade Cleopatra, Ottawa (Ont.)  
Salle de conférence 207

### Représentants des employés

#### IPFPC

- Dr Ayman Soryal (coprésident)
- Zeljko Ruzicic
- Terry Petrow

#### AFPC

- Bob Kingston (coprésident)
- Marlene O'Neil
- Rick Cormier
- Barbara Kristjansson

### Représentants de l'employeur

- Gérard Étienne (coprésident), en avant-midi seulement
- Megan McMurchy (en remplacement de Brenda Dagenais et de Gérard Étienne)
- Marc Sabourin (par téléconférence)
- Wendy Bray
- Richard Arsenault
- David Svab (en remplacement de Liz Foster)

### Conseiller technique

- A. Craig Houghton

### Secrétariat

- Kerry Piccolotto
- Sharon Drolet

### Invités

- Nici Sullivan – Santé mentale – Exposé sur le soutien par les pairs
- Jamal Tyman, gestionnaire, Gestion du cycle de vie et intégration de l'entreprise – Tablettes renforcées

- 
1. Mot de bienvenue du président
  2. Examen et approbation de l'ordre du jour
  3. Examen et approbation du compte rendu de la réunion du 24 juillet 2014
  4. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 24 juillet 2014
  5. Points permanents
  6. Affaires nouvelles
  7. Tour de table
-

## 1. Mot de bienvenue du président

Bob Kingston souhaite la bienvenue aux participants.

## 2. Examen et approbation de l'ordre du jour

Le président demande d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

1. Inspection des navires – Churchill (Manitoba);
2. Incident touchant du bétail à Brandon (Manitoba);
3. Procédure de confinement barricadé concernant l'incident survenu le 22 octobre 2014

Le comité accepte d'ajouter les points additionnels.

## 3. Examen et approbation du compte rendu de la réunion du 24 juillet 2014

R. Cormier demande de modifier la dernière ligne de la « Stratégie sur la santé mentale – Projet pilote pairs à pairs » pour indiquer que Fabien Murphy agira à titre de « remplaçant » de Rick Cormier au sein de ce sous-comité.

Le président demande de remettre à l'ordre du jour le point « Examen et approbation du compte rendu de la réunion ». Même si les coprésidents examineront et approuveront le compte rendu avant la tenue de la réunion, et que le compte rendu sera communiqué au comité avant d'être affiché, les membres du comité devront continuer de l'examiner et de l'approuver dans le cadre de la réunion. Le comité appuie la recommandation.

## 4. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 24 juillet 2014

### a) Programme de prévention de la violence – Message du président et document de questions et réponses

Un document de questions et réponses a été distribué par la gouvernance de la SST et affiché sur le site Merlin.

**État : Dossier clos**

### b) Bien-être des employés et changement organisationnel

Brenda Dagenais et Marlene O'Neil prendront des dispositions pour se rencontrer afin d'examiner les problèmes avant la prochaine réunion.

Point reporté à la prochaine réunion.

#### Mesure de suivi

- **Marlene O'Neil et Brenda Dagenais** se rencontreront pour discuter.
- **Marlene O'Neil** fera le point à la prochaine réunion.

### c) Évaluations ergonomiques et comités de chantiers – conservation des dossiers / conventions d'appellation

#### Mesure de suivi

- La **Division de la SST et de la prévention** enverra un rappel par la gouvernance de la SST afin de s'assurer que ce message parvient à tous les comités de SST et représentants en matière de santé et de sécurité.

**ÉTAT : Dossier clos**

## d) Défibrillateurs externes automatisés (DEA)

Les conseillers en SST des centres opérationnels se rencontrent tous les mois. On a répété que les études de rentabilisation sont fondées non pas sur le COÛT mais sur le RISQUE. Les conseillers en SST des CO ont été chargés de veiller à ce que ce message soit transmis à tous les comités de SST et représentants en la matière.

**ÉTAT : Dossier clos**

## e) Tuberculose

L'ébauche finale a été envoyée par la gouvernance de la SST en vue de recueillir les derniers commentaires. Aucun autre commentaire n'a été reçu.

**Mesure de suivi**

- La **Division de la SST et de la prévention** enverra la version finale par la gouvernance de la SST et l'affichera sur Merlin.

**ÉTAT : Dossier clos**

## f) Sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S)

D<sup>r</sup> Soryal informe le comité que D<sup>re</sup> Rayna Gunvaldsen remplacera Lina Johansson au sein du sous-comité.

**Mesure de suivi**

- **Bob Kingston** organisera une réunion avec Craig Houghton et le sous-comité, et fera rapport à ce sujet à la prochaine réunion.

## g) Produits parfumés en milieu de travail

Des commentaires ont été reçus et compilés. La majorité des commentaires reçus indiquent que le document est contraignant et qu'il fournit des renseignements détaillés sur la façon de mettre en œuvre un programme sur les produits parfumés en milieu de travail, mais ne donne aucun aperçu des mesures qu'il faudrait prendre. De nombreux bureaux ont mis en place des processus en matière de sensibilité aux facteurs environnementaux qui répondent à leurs besoins particuliers. La Division de la SST et de la prévention s'affaire à revoir le document actuel et procédera à certaines modifications pour que la prochaine version fournisse de l'information sur les mesures à prendre tout en évitant de prescrire la façon de mettre en œuvre les lignes directrices.

Le président informe les membres que le Conseil du Trésor est en train d'élaborer des lignes directrices à ce sujet.

**Mesure de suivi**

- La **Division de la SST et de la prévention** réexaminera l'approche et rédigera une nouvelle version en intégrant les commentaires reçus; elle se penchera également sur la position du Conseil du Trésor sur le sujet.

## h) Absence de rapport d'enquête de situation comportant des risques (RESR) concernant des plaintes/griefs déposés pour harcèlement/violence au travail et aucun RESR consigné dans le rapport sommaire ou dans le rapport annuel de RHDSC

Le communiqué final a été envoyé à la gouvernance de la SST et affiché sur Merlin. R. Cormier demande des précisions sur l'établissement des RESR et des rapports de RHDSC. Une autre discussion a lieu au sujet de l'établissement des RESR et du moment où il faut produire de tels rapports. On fait observer qu'Emploi et Développement social Canada (EDSC) n'exige pas de rapport sur les plaintes déposées pour violence (c.-à-d. le nombre de plaintes reçues, etc.).

**Mesure de suivi**

- La **Division de la SST et de la prévention** communiquera avec R. Cormier pour lui donner des précisions.

**ÉTAT : Dossier clos**

## **i) La demande d'un certificat médical par l'employeur peut entraîner des risques de maladie pour des employés et des patients et fait perdre un temps précieux aux médecins**

Craig Houghton confirme que Julie Burns et l'équipe des relations de travail travaillent actuellement à l'élaboration d'un document qui contiendra des recommandations et des lignes directrices et qui sera envoyé au CONSST aux fins d'examen.

### **Mesure de suivi**

- **Craig Houghton** effectuera un suivi auprès de la Division des relations de travail et transmettra les documents reçus au comité aux fins d'examen et de commentaires.

## **k) Examen du site Web de la SST de l'ACIA**

La présentation et l'exploitation de toutes les pages du nouveau site Merlin ont été uniformisées. L'équipe de la SST et de la prévention s'affaire à réorganiser Merlin et elle fera le point auprès du comité à mesure que des ajouts et des changements seront effectués.

### **Mesure de suivi**

- La **Division de la SST et de la prévention** doit poursuivre les révisions avec le soutien et les commentaires des autres comités de SST des centres opérationnels et des laboratoires et doit continuer de conseiller le CONSST et de lui présenter des renseignements, lorsque cela convient.

## **l) Teneur en radon dans les édifices fédéraux**

- Wendy Bray fait le point au sujet des analyses de la teneur en radon dans les édifices gouvernementaux. Des analyses ont été effectuées dans tous les immeubles appartenant au gouvernement où travaillent des employés de l'ACIA. Des mesures correctives ont été prises lorsque les résultats obtenus dépassaient les lignes directrices établies par Santé Canada et des analyses de suivi ont eu lieu. Tous les établissements ayant fait l'objet d'une analyse respectent maintenant les normes de Santé Canada.
- L'équipe d'aménagement des locaux collabore avec Santé Canada afin d'élaborer un calendrier des analyses qui seront réalisées dans tous les établissements loués où travaillent des employés de l'ACIA. La proposition sera telle que les secteurs géographiques considérés comme des secteurs à haut risque seront vérifiés en premier. La liste des endroits proposés aux fins d'analyse a été dressée et comprend le nom et les coordonnées d'un coprésident du comité de SST ou d'un représentant en matière de santé et de sécurité.
- Tous les laboratoires de l'ACIA ont fait l'objet d'une analyse, à l'exception des laboratoires de Calgary et de Saskatoon. Tous les résultats reçus à ce jour s'inscrivent dans l'intervalle acceptable.

### **Mesures de suivi**

- **L'équipe de l'aménagement des locaux** vérifiera que les analyses ont été effectuées.
- La **Division de la SST et de la prévention** rédigera une lettre à faire signer par les coprésidents qui fera état des préoccupations du comité quant au manque de consultation des comités de SST pendant les analyses de la teneur en radon.

## **m) Retrait des données sur les employés dans des documents communiqués à la suite d'une demande d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels qui peuvent présenter un risque en matière de sécurité pour les employés.**

- Il s'agit d'un problème persistant pour le comité et les employés se disent toujours préoccupés du fait que des groupes de défense des droits des animaux continuent de demander des renseignements dans le cadre du processus d'AIPRP. Le comité recommande que le Bureau d'AIPRP soit chargé de fournir de l'information sur les exigences et les processus législatifs pour s'assurer que la santé et la sécurité des employés ne sont pas compromises par la diffusion de l'information.

## Mesures de suivi

- La **Division de la SST et de la prévention** communiquera par téléphone avec les coprésidents et un représentant du Bureau d'AIPRP pour fournir des précisions et des orientations sur ce sujet.
- La **Division de la SST et de la prévention** prendra des dispositions afin qu'un représentant du Bureau d'AIPRP s'adresse au CONSST et, tout particulièrement, mette en relief les règles d'exclusion et d'exemption.

## n) Application de la politique en cas de tempête dans la région de l'Atlantique

- La question est renvoyée au COSST du centre opérationnel de l'Atlantique.
- La Division de la sécurité intégrée est en train de mettre à jour le guide à l'intention des cadres supérieurs relativement à leurs rôles et à leurs responsabilités, qui concernent notamment les mauvaises conditions météorologiques.
- Wendy Bray confirme que d'autres ministères fédéraux suivent la politique du Conseil du Trésor à ce sujet.

## Mesure de suivi

- **Wendy Bray et la Division de la sécurité intégrée** feront le point sur l'évolution de la nouvelle politique à la prochaine réunion du CONSST.

## 5. Points permanents

### a) Programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF)

- Nici Sullivan communiquera avec l'équipe du PAEF de l'ACIA dès que le Cercle des hommes sera opérationnel afin que l'équipe du PAEF puisse approcher le Cercle pour discuter avec lui de la possibilité d'organiser des séances sur le programme, au besoin.
- On discute des thèmes des séances qui seraient les plus utiles pour les employés. On mentionne que des rapports statistiques sont envoyés aux conseillers en SST des centres opérationnels et aux directeurs régionaux afin qu'ils se penchent sur les tendances qui se dégagent de leur centre opérationnel. Plus important encore, on discute du thème de la sensibilisation des employés et de la façon dont les comités en milieu de travail pourraient contribuer à la promotion de l'aide aux employés et du bien-être des employés. Le nom du programme a été remplacé par « Programme d'aide aux employés et aux familles » afin de mieux représenter les services qui sont offerts à nos employés ainsi qu'à leur famille.

## Mesure de suivi

- La **Division de la SST et de la prévention** enverra un communiqué par la gouvernance de la SST pour recommander que tous les comités locaux de SST ou représentants en matière de santé et de sécurité ajoutent à l'ordre du jour de leurs réunions le PAEF comme point permanent.

### b) Programme de services de santé

- Craig Houghton présente au comité une mise à jour sur l'état de la demande de propositions (DP). La DP est maintenant terminée et présentée au directeur exécutif de la Division des relations en milieu de travail et de l'effectif (DRMTE) et au vice-président des Ressources humaines aux fins d'approbation finale avant de l'afficher publiquement. Le sous-comité s'est réuni et a examiné l'énoncé de travail, les critères obligatoires et les évaluations cotées par points. Nous avons consigné tous les commentaires et les avons intégrés aux directives lorsque c'était approprié.

## Mesures de suivi

- La **Division de la SST et de la prévention** déterminera les dates des évaluations avec les membres du sous-comité lorsque les responsables d'Approvisionnement auront confirmé les dates de réception des soumissions.
- La **Division de la SST et de la prévention** présentera une mise à jour au comité à la prochaine réunion.

## c) Formation obligatoire de l'ACIA en matière de SST

- Le comité passe en revue les statistiques fournies qui présentent en détail le taux de réussite de la formation sur le Programme de prévention des risques (PPR), le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et les Personnes compétentes. Le président se dit préoccupé par le faible taux de réussite de la formation obligatoire (PPR, SIMDUT).
- Le taux de réussite de la formation liée au PPR diminue, ce qui indique que de nouveaux employés ne suivent pas la formation.
- On aborde la question de la responsabilité de l'ACIA concernant les employés qui exercent leurs fonctions sans avoir suivi de formation.
- On confirme que les rapports des employés sont mis à la disposition des superviseurs ou des gestionnaires afin qu'ils puissent les examiner et vérifier leur conformité.
- Gérard Étienne accepte de défendre la cause de la formation en SST à l'échelle de l'ACIA.

### Mesure de suivi

- **Gérard Étienne** discutera avec les coprésidents et élaborera un plan qui sera présenté au Comité de la haute direction (CHD) afin d'insister sur le fait qu'il faut respecter les exigences en matière de formation pour être conforme au Code canadien du travail (CCT) et veiller à la santé et à la sécurité des employés de l'Agence. Les coprésidents présenteront un rapport à la prochaine réunion.

## d) Projet de gestion de l'incapacité (PGI)

- C. Houghton signale que l'équipe du PGI travaille sur l'énoncé de travail d'une éventuelle tierce partie. Cependant, compte tenu de l'approche prévue par le gouvernement concernant le nouveau régime de congés de maladie et d'invalidité de courte ou de longue durée, l'équipe du PGI réexaminera notre approche du PGI en vue de déterminer s'il faut apporter des modifications ou des corrections à l'approche recommandée. Même si l'équipe du PGI ne peut confirmer l'objet des négociations concernant le tout nouveau plan du gouvernement, elle souhaite examiner la proposition avant d'achever la mise au point de ses recommandations et de les présenter à ce Comité.

## e) Les cinq priorités du CONSST – suivi de l'exposé présenté à la réunion du CHD tenue en juillet 2012

M. Étienne présente ses excuses pour ne pas s'être occupé de ce point.

### Mesure de suivi

- **Gérard Étienne s'assurera de discuter avec les co-présidents** de l'exposé présenté au CHD ainsi que des exposés qui ont lieu au cours des assemblées générales EX chaque mois.

## f) Stratégie sur la santé mentale – Projet pilote pairs à pairs

- Nici Sullivan présente un exposé sur le projet pilote pairs à pairs. Une demande de manifestation d'intérêt sera envoyée aux employés qui souhaitent apporter un soutien à un pair et qui ont reçu la formation appropriée. La demande de manifestation d'intérêt devrait être envoyée à tous les employés de l'ACIA le 12 novembre 2014.
- La politique, qui est encore au stade d'ébauche, sera envoyée au CONSST aux fins d'examen et de commentaires.
- Une fois les employés formés, le projet pilote pourra être lancé (date prévue : 1<sup>er</sup> avril 2015).
- D<sup>r</sup> Soryal laisse entendre que le cours sur la santé mentale offert par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) pourrait être donné aux employés retenus pour apporter un soutien à un pair.

## g) Prévention de la violence en milieu de travail – Personnes compétentes

- Kerry Piccolotto présente un scénarimage concernant la formation sur la prévention de la violence en milieu de travail.
- Il est aussi question de rétablir le sous-comité sur la formation.

#### Mesure de suivi

- **Kerry Piccolotto** demande aux membres du comité d'examiner le contenu de la formation sur la prévention de la violence en milieu de travail et de faire part de leurs commentaires à ce sujet au plus tard le 15 janvier 2015.
- **Kerry Piccolotto** commencera à travailler avec la Division de l'apprentissage à l'élaboration du module de formation.
- **Kerry Piccolotto** présentera une mise à jour à la prochaine réunion.

### h) Prévention de la violence familiale

- Point reporté à la prochaine réunion.

#### Mesure de suivi

- **Marlene O'Neil et Brenda Dagenais** se rencontreront avant la prochaine réunion afin d'examiner le document provisoire et d'en discuter.
- **Marlene O'Neil** fera rapport à ce sujet à la prochaine réunion.

### i) Conformité avec le Programme du travail

- On distribue aux membres des copies des directives écrites obtenues d'EDSC, à titre d'information.
- On souligne qu'à l'avenir, ces communications seront envoyées par voie électronique à tous les membres du comité d'orientation dès leur réception.
- Les questions entourant les directives distribuées feront l'objet d'un examen à la prochaine réunion du CONSST, et ce point demeurera à l'ordre du jour de façon permanente.

#### Mesure de suivi

- La **Division de la SST et de la prévention** enverra tous les renseignements sur la conformité avec le Programme du travail par voie électronique au CONSST, dès leur réception.

## 6. Affaires nouvelles

### a) Lignes directrices nationales sur les espaces clos

- L'ébauche finale a été envoyée à la gouvernance de la SST aux fins de commentaires. Aucun commentaire n'a été reçu.
- Le CONSST recommande d'envoyer la version finale à la gouvernance de la SST et de l'afficher sur Merlin.

#### ÉTAT : Dossier clos

### b) Centre opérationnel de l'Ontario – Analyse des risques professionnels associée à la spongieuse asiatique et inspection des navires

- Craig Houghton examine les analyses des risques professionnels (ARP) relatives à la spongieuse asiatique et à l'inspection des navires avec les membres du comité d'orientation. Il mentionne que les ARP ont été compilées en faisant des renvois à d'autres ARP semblables réalisées à l'échelle du pays, dont celles établies à Vancouver.
- Bob Kingston réaffirme qu'il s'agit de la bonne approche. Commencer avec l'ARP nationale (générale) et apporter les modifications nécessaires pour répondre aux besoins du centre opérationnel ou de la région.
- Ce point est à titre d'information.

#### ÉTAT : Dossier clos

### c) Tablettes renforcées

- Jamal Tyman, gestionnaire, Gestion du cycle de vie et intégration de l'entreprise, présente au comité un aperçu de la tablette renforcée et des processus utilisés pour choisir et mettre en place les appareils. Jamal explique que cette initiative est motivée par le fait que l'ACIA est en train de changer sa façon de faire des affaires. Les aspects à privilégier dans le choix de l'appareil sont sa polyvalence pour les employés sur le terrain, sa capacité à saisir les renseignements nécessaires et à accéder aux programmes de l'ACIA, un poids variant de trois à quatre livres et sa facilité à entretenir.

- M. Tyman mentionne que de nombreuses préoccupations ont été formulées et que l'équipe a réagi à cette situation. Des inspecteurs et des gestionnaires du Québec, et de partout au pays, participent aux essais, au lancement et à la mise en œuvre.
- M. Tyman mentionne également qu'ils sont déjà en contact avec la GI-TI pour avoir un appareil plus petit et plus léger. Il répète que plus la technologie évoluera, plus il y aura de choix.
- Le comité d'orientation se demande pourquoi les autres centres opérationnels ne sont pas davantage représentés, compte tenu des défis différents que présente chaque lieu géographique, comme le terrain, la période passée sur le terrain, la quantité de données qu'il faut saisir, etc.
- M. Tyman explique qu'il existe un groupe de travail technique national. Le CONSST dit qu'il aimerait avoir un représentant à cette table.
- Ce point vise surtout à proposer l'examen des lignes directrices sur l'ergonomie élaborées par la Division de la SST et de la prévention. On demande aux membres du comité de formuler leurs commentaires d'ici le 5 décembre 2014.

#### Mesures de suivi

- La **Division de la SST et de la prévention** distribuera le document intitulé Lignes directrices sur l'ergonomie qui a été transmis au CONSST par la gouvernance de la SST aux fins d'examen et de commentaires d'ici le 14 novembre 2014. Il faudra retourner les commentaires au plus tard le 5 décembre 2014.
- La **Division de la SST et de la prévention** mettra à jour le document et l'affichera sur Merlin dès qu'elle recevra les commentaires.

#### d) Confinement barricadé

- Dr Soryal fait remarquer que durant l'incident de sécurité récent et les attaques survenues sur la Colline du Parlement, le 22 octobre 2014, on a demandé à tous les employés de l'ACIA travaillant dans la région de la capitale nationale (RCN) de « s'abriter sur place » ou de se barricader. Plusieurs personnes ignoraient ce qu'était un « confinement barricadé ». Les messages ont d'abord été diffusés en anglais seulement. De nombreux employés sont sortis des immeubles avant que la consigne de se mettre à l'abri sur place soit officiellement levée.
- Wendy Bray indique que le Bureau de la sécurité de l'Agence s'affaire à rédiger des documents portant spécialement sur la question du confinement barricadé. La Division de la SST et de la prévention est consultée sur ce document. On tâche d'établir un programme de sécurité national uniforme pour l'ACIA. Une ébauche sera mise à la disposition du comité d'orientation pour examen et commentaires.
- B. Kingston fait observer que la partie XVII du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail* (RCSST), *Séjourner en sécurité dans un lieu de travail*, énonce des exigences concernant les procédures d'évacuation et d'urgence, et qu'il faudrait rappeler aux comités leur rôle dans ce processus.
- La Sécurité prend les commandes dans ces situations et elle doit s'assurer que les CSST ou les représentants en la matière sont mis à contribution.
- On fera un bilan à cet égard et une copie des conclusions sera envoyée à ce comité.
- En ce qui concerne les employés ordonné de rester à l'intérieur les édifices pendant un confinement barricadé, B. Kingston fait remarquer que les gestionnaires et les employés devraient toujours suivre les directions/instructions de la santé et sécurité au travail qui viennent de l'employeur. Le non-respect des instructions de l'employeur peut entraîner des mesures disciplinaires.



## Mesures de suivi

- La **Division de la SST et de la prévention** utilisera la gouvernance de la SST pour rappeler à tous les comités locaux de SST et représentants en matière de santé et de sécurité leurs responsabilités à l'égard de la partie XVII du RCSST.
- La **Division de la SST et de la prévention** fera le nécessaire pour que l'agent de sécurité de l'Agence puisse parler au comité d'orientation à ce sujet.

## d) Inspection des navires – Churchill (Manitoba)

- Contexte : Jusqu'à récemment, la Commission canadienne des grains (CCG) se chargeait d'inspecter les navires à Churchill, au Manitoba. Étant donné que cette responsabilité revient maintenant à l'ACIA, de nouveaux inspecteurs de navires ont été sélectionnés et formés, et se sont aussi rendus à Vancouver afin d'y suivre une formation supplémentaire.
- Le bureau de Vancouver a dit s'inquiéter du fait que ces nouveaux inspecteurs n'ont pas la formation et l'expérience suffisantes pour inspecter les navires à Churchill.

### Mesure de suivi

- La **Division de la SST et de la prévention** coordonnera la collecte des données avec la Direction générale des opérations et le COSST du centre opérationnel de l'Ouest. La question sera débattue à la prochaine conférence téléphonique des coprésidents et un rapport sera présenté à la prochaine réunion, au besoin.

## e) Test de dépistage de la tuberculose chez le bétail – Brandon (Manitoba)

- Barbara Kristjansson soulève la question d'un test de dépistage de la tuberculose réalisé sur du bétail, dans un établissement situé à Brandon, au Manitoba. Cet éleveur de bétail a des antécédents de comportement violent, et le problème est que les protocoles pertinents de SST n'ont pas été suivis et que le personnel a été mis en danger.
- Barbara Kristjansson signale que cette question devra faire l'objet d'un examen à la réunion du COSST du centre opérationnel de l'Ouest.

### Mesure de suivi:

- La **Division de la SST et de la prévention** coordonnera la collecte des données avec la Direction générale des opérations et le COSST du centre opérationnel de l'Ouest. La question sera débattue à la prochaine conférence téléphonique des coprésidents et un rapport sera présenté à la prochaine réunion, au besoin.

## 8. Tour de table

- Ce point constitue un suivi du point soulevé à la réunion du 24 juillet 2014. Précisions concernant les services d'assistance routière pour les véhicules du parc automobile : Le Centre de service de la gestion du parc automobile a indiqué que tous les véhicules de l'ACIA bénéficient d'une assistance routière, soit par ARI ou le service d'assistance routière offert par le fabricant du véhicule. Le repérage des véhicules hors route n'est couvert par aucun des programmes susmentionnés. Il faudra peut-être choisir un autre véhicule pour effectuer le travail hors route.

## RÉUNIONS EN 2015

**1<sup>ER</sup> TRIMESTRE : MEcredi LE 25 FÉVRIER 2015**

**2<sup>E</sup> TRIMESTRE : JEUDI LE 23 AVRIL 2015**

**3<sup>E</sup> TRIMESTRE : JEUDI LE 23 JUILLET 2015**

**4<sup>E</sup> TRIMESTRE : JEUDI LE 22 OCTOBRE 2015**

Date : 2015-01-07

Date : 2014-12-29

Date : 2015-01-06

Coprésident, employés

Coprésident, employés

Coprésident, employeur

*Signature est au dossier*

*Signature est au dossier*

*Signature est au dossier*

**Bob Kingston (AFPC)**

**D<sup>r</sup> Ayman Soryal (IPFPC)**

**Gérard Étienne (ACIA)**

